

Groupe de Travail
Projet Européen / Chaussée St Martin
7 septembre 2011 – retour Scenarii
RELEVÉ DE CONCLUSION

<u>Conseil de quartier</u> Mme Françoise Mittelette Mme Christine Emery M. Gabriel d'Elloy M. Vincent Thierry M. Claude Maireaux M. René Pourre Mme Pascale Martin M. Alexandre Tunc (Excusé) Mme Michèle Champeau (excusée) <u>Ass. Bien Vivre à Ste Anne</u> Mme Micheline Souef M. André Ast M. François Saglio Mme Michel Pinet <u>Habitant-e</u> Mme Michèle Maquin	<u>Elu</u> : Eric Quénard (excusé) <u>Equipe Européen</u> Mme Camille Bour M. Nicolas Reymond Mme Aurélia Beau <u>Effort Rémois</u> Mme Isabelle Legrand M. Michel Ferro <u>Direction de l'Urbanisme</u> M. Eric Citerne Mme Agnès Chéhère <u>Service Démocratie locale</u> M. Frédéric Dumay Mlle Sarah Nkouka
--	--

Lors de la précédente rencontre du 5 juillet 2011, l'équipe d'urbanistes avait présenté 3 scénarii :

- Scénario 1 : les parvis
- Scénario 2 : le cœur
- Scénario 3 : les traverses.

L'association Bien Vivre à Sainte Anne et les conseillers de quartier avaient demandé un délai afin d'étudier ces 3 propositions. La rencontre de ce jour permet dans un premier temps de clarifier certains points des projets. Les échanges se déroulent ensuite autour des questionnements produits, au travers d'un document écrit, par l'association Bien Vivre à Sainte Anne.

C'est bien le travail actuel de scénario qui va permettre ensuite d'affiner la localisation des futures constructions et ainsi de définir la densité de l'habitat. Aujourd'hui, il n'y a pas de commande particulière pour un nombre de logements.

Les études géologiques ont été faites, « on sait à quoi s'attendre ». Ce sujet sera également affiné lorsque les futures constructions seront précisément localisées. La nature des sols limitera les hauteurs de construction.

Les espaces de jeux pour enfants sont bien pris en compte, ils seront définis à l'étape suivante.

Scénario 1

Les scénarii donnent une idée, une image, sur le positionnement des constructions ou des aménagements. A ce stade, il n'y a pas de métrage précis des différentes surfaces. Les « zones » sont à considérées à +/- quelques mètres.

Néanmoins, en terme de surface, les scénarii 2-3 sont équivalents, le scénario 1 propose plus de surface pour l'espace public.

La question du plan de circulation est prise en compte dans ces projets de quartier. Néanmoins, elle est liée à celle du quartier dans son ensemble, voire de la Ville. Il est précisé que le parking de la mosquée est privé. Une négociation avec l'AMCIR pour son utilisation lors des matches de foot ou lors du marché pourrait être pertinente.

Impasse de la Blanchisserie, des entreprises sont encore présentes et actives. La Ville n'a pas de maîtrise foncière sur ce secteur. Le skate parc de la zone Beauregard est largement et « sainement » fréquenté. Même si les scénarii en lieu et place y proposent des aménagements, c'est une réflexion globale pour une

continuité d'aménagement, une cohérence d'ensemble si un jour l'opportunité de les réaménager se présente. De même pour l'équipement culturel proposé dans les scénarii, actuellement il n'y a pas de projet particulier mais bien un potentiel. Les scénarii sont conçus dans un principe d'ouverture.

L'aménagement des îlots proposés le long de l'ex A4 (dans chacun des scénarii) interviendra dans une seconde phase. Ils seront aménagés selon le devenir du boulevard urbain. Les projets de chaque scénario sont envisagés avec les différentes options que prendrait cet axe de circulation. Dans le cas d'un rabaissement, ce sont des immeubles qui viendront "habiller" ce boulevard urbain. De même, les passages sous le remblai interviendraient dans un deuxième temps. Dans l'idéal, l'abaissement total de l'ex A4 est souhaité.

Scénario 2

La coulée verte n'est pas à concevoir seulement comme un parc : il y faut une dynamique. Des aménagements de type commerces ou loisirs doivent y apporter de la vie.

Il y a une équivalence du nombre potentiel de logements dans les trois scénarii. On ne peut concevoir de projet urbain si on maintient la même surface de jardin. Il s'agit d'optimiser le nombre de parcelles, leur taille et leur lien de proximité avec les futurs habitats.

Après leur diagnostic, il apparaît que les actuels peupliers sont malades et en mauvais état. Il n'est pas pertinent de les conserver. Des « beaux sujets » d'essences particulières pourraient être plantés en remplacement.

La continuité des bandes cyclables sera assurée dans le prolongement de la rue Ledru Rollin. La nature précise de cette voie est liée à l'évolution du plan de circulation automobile de la Ville de Reims et de Cormontreuil.

Scénario 3

Afin d'améliorer le passage des vélos et des piétons au niveau du pont Fléchambault, une passerelle ou un élargissement du pont sont envisagés.

Ce scénario ne propose pas de centralité, mais plutôt plus des linéarités avec des promenades, des mails larges.

Des locaux pour des associations est une potentialité qui est toujours d'actualité et étudiée.

La nature du terrain ne permet pas de construire des parkings enterrés. Les solutions de silos aériens ou semi enterrés sont étudiées.

A titre de comparaison, il est demandé le coût d'un « rabotage » de l'ex A4 et celui de l'option avec trois tunnels.

Une nouvelle passerelle au-dessus de la Vesle est d'ores et déjà prévue à court terme. Une balade « en boucle » sera ainsi possible. Cela apportera plus de « mouvements » dans le secteur Beauregard.

Des éléments nouveaux ont été actés dans le courant de l'été : un projet privé d'une chaufferie bois verra le jour dans le secteur de la Chaussée St Martin. En remplacement du chauffage au gaz du secteur de St Remi, elle pourrait également concerner le lycée Marc Chagall et le futur secteur St Martin. Elle sera intégrée dans le projet Européen. D'un point de vue urbanistique, il serait cohérent de la positionner en face du centre du SDIS, à côté du lycée.

Le scénario 3 apparaît comme le plus abouti et celui ayant la préférence d'une majorité des personnes présentes.

L'équipe d'urbanistes va poursuivre ses travaux pour aller vers un « scénario 3 bis » prenant en compte les différentes observations, ainsi que les orientations des élus.

La prochaine étape sera donc la présentation d'un scénario optimisé. La consultation des riverains et des jardiniers interviendra lorsque le projet sera plus abouti et plus structuré.